



## RAPPORT D'ACTIVITÉ – Edition 2016



Avec le soutien de :



# Index

<b>1. Introduction</b> .....	4
<b>1.1. Rappel du projet</b> .....	4
<b>1.2. Objectifs du projet</b> .....	4
<b>2. Bilans sectoriels</b> .....	5
<b>2.1. Stages d’insertion et jobs d’été pour jeunes</b> .....	5
<b>2.2. Encouragement de la pratique associative</b> .....	5
<b>2.3. Mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction</b> .....	6
<b>2.4. Promotion de la scène culturelle locale et régionale</b> .....	9
<b>3. Fonctionnement et organisation du projet</b> .....	12
<b>3.2. Contexte administratif et autorisations</b> .....	15
<b>3.3. Communication</b> .....	15
<b>3.4. Infrastructure et matériel</b> .....	16
<b>4. Bilan</b>	
<b>Financier</b> .....	20

## Le projet « À la pointe » en un coup d'oeil

« À la pointe » n'est pas qu'une buvette, c'est une initiative associative de réappropriation d'une friche urbaine au travers d'un projet social et culturel !

### Une revitalisation du quartier

- Réappropriation d'une friche urbaine par la population
- L'accueil de plusieurs milliers de personnes durant l'été
- Un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social

### Une initiative sociale

- 2 stages et 4 jobs d'été pour des jeunes du quartier
- Une politique de prix abordable favorisant la mixité sociale
- Un projet de prévention sur les comportements à risque
- Un projet d'aide d'urgence aux démunis du quartier

## « À la pointe »

### Un projet culturel local, diversifié et gratuit

- 19 concerts
- 54 Djs
- Une vitrine pour l'art graphique
- Plus de 10 associations partenaires
- Une bibliothèque à ciel ouvert

### Une participation au dynamisme de l'économie locale

- 6 emplois à temps partiel
- Plus de 70'000 chf d'achat de denrées à des entreprises locales
- Plus de 35'000 chf de commande de réalisations et de travaux à des entreprises locales

## 1. Introduction

### 1.1. Rappel du projet

La buvette "À la pointe" a été lancée en 2011 à l'initiative de l'Unité d'Action Communautaire Plainpalais-Jonction et du Service de la Jeunesse, en collaboration avec l'Association pour la Reconversion des Vernets (ARV). Coordonné par l'ARV depuis 2012, le projet consiste en une buvette estivale associative, sociale et culturelle située à l'extrémité du sentier des Saules à la pointe de la Jonction. Cette année, elle a été ouverte tous les jours de beau temps, entre le 30 mai et le 28 août 2016.

Le projet vise une réappropriation de cette friche urbaine par la population de la ville en y développant une atmosphère, un accueil et une programmation culturelle attractive et accessible pour tout un chacun. Incluant également un projet d'intégration de jeunes au monde du travail, ce projet représente un prototype d'action ayant comme but la cohésion et la mixité sociale sur fond de renouvellement du rapport au territoire urbain.



### 1.2. Objectifs du projet

Le projet 2016 a poursuivi les buts suivants :

- créer et encadrer des places de stage et de travail pour des jeunes en insertion professionnelle.
- encourager la pratique associative et le partage d'expérience.
- encourager la mixité sociale, soutenir la cohésion sociale du site, créer un espace d'échange.
- promouvoir tout type de pratiques culturelles ou sportives au travers d'un espace d'expression dédié.
- créer un point d'ancrage fonctionnant comme régulateur social.
- Créer un pont entre les différents acteurs du site (utilisateurs, associations de quartier, autorités).

## 2. Bilans sectoriels

### 2.1. Stages d'insertion et jobs d'été pour jeunes

En collaboration avec le Service de la Jeunesse et les associations VIA et Boîte à Boulots, le projet permet de créer des places pour des jeunes en recherche d'intégration et d'orientation professionnelle. Les responsables de bar, engagés par l'ARV, ainsi que le coordinateur du projet assurent l'encadrement des jeunes, leur apprenant le temps d'un été les bases du métier de service au bar, le travail en équipe, la communication au travail, le contact avec la clientèle ou encore la gestion des priorités. Les jeunes en stage placés par l'antenne VIA travaillent en semaine, où l'affluence est en moyenne plus faible, ce qui permet de garantir des conditions optimales pour l'encadrement et la formation des stagiaires. La collaboration avec les TSHM du secteur Plainpalais-Jonction du Service de la Jeunesse a permis d'ouvrir des petits jobs pour des jeunes du quartier, qui travaillent quant à eux le week-end.



Le bilan du volet insertion de l'édition 2016 effectué avec les structures partenaires du projet s'est avéré très positif. La buvette a pu accueillir deux stagiaires et créer quatre jobs d'été d'une durée d'un mois et demi chacun. Le projet a ainsi pu accueillir et former six jeunes au monde du travail et les intégrer au plus proche de la vie sociale et économique de leur quartier. Ce résultat très positif a nécessité comme les années précédentes un travail important de planification, d'encadrement et de coordination au cours de la période d'exploitation. Ce travail a été pris en charge par le coordinateur du projet ainsi que les trois responsables de bar.

### 2.2. Encouragement de la pratique associative

Ce but résulte du choix de l'ARV de vouloir partager avec le monde associatif genevois l'opportunité de rencontrer un large public dans ce magnifique site le temps d'un été.



La formule de collaboration associative mise en place l'an dernier a été reprise, au vu de son bon fonctionnement. Les collaborations associatives prennent place le mercredi, où une partie de la terrasse est mise à disposition des associations partenaires. En 2016, 10 associations ont profité de cette opportunité pour présenter leurs activités aux baigneurs et usagers de la Pointe de la Jonction<sup>1</sup>. En contrepartie et en guise d'encouragement au développement de ces associations, l'ARV les défraye avec un forfait symbolique pour leur présence et leurs animations. Le retour des associations partenaires a été cette année encore très positif, celles-ci étant heureuses de pouvoir profiter de la visibilité offerte ainsi que du défraiement qui aide à motiver à mobiliser les bénévoles.

La principale difficulté rencontrée cette année pour cette partie du projet a été le fait que la finalisation de la programmation associative n'a pas pu être faite à temps pour les faire figurer sur le programme général du projet, qui a été imprimé le 18 mai. Le constat a été fait que les prises de contacts avec les associations ont été faites trop tardivement cette année (début mai), étant donné la latence des processus décisionnels des associations, la plupart devant discuter en comité de l'opportunité de venir à la Pointe et de mobiliser assez de bénévoles.

Ce point est donc pris en compte dans le cadre de la préparation de l'année 2017, avec l'objectif de commencer les premières prises de contacts avec les associations potentiellement partenaires dès le début du mois de février.

### 2.3. Mixité et cohésion sociale du site de la Pointe de la Jonction

Depuis quelques années et notamment l'installation de pontons publics sur le sentier des Saules, ce secteur a vu sa fréquentation augmenter de façon très importante, dans un site à l'espace restreint et où les infrastructures et services publics sont encore très faiblement implantés.

<sup>1</sup> Liste des associations donnée en annexe



Dans ce cadre, la présence de la buvette crée un point d'ancrage nécessaire et un espace de médiation entre les différents utilisateurs du site. L'ARV l'a fait les années précédentes en tissant des liens avec divers services publics (APM, Police, Voirie notamment), recueillant sur le terrain les différents retours des utilisateurs et acteurs tel que le Canoë club et le Rafting club, et s'assurant de l'utilisation appropriée du site autour de la terrasse de la buvette.

Cette année cette démarche a été portée à un niveau supérieur, de par la mise en place d'un projet de prévention, médiation et sécurité (PPMS, intitulé « Lâche pas ta bouée »). Ce projet s'est matérialisé sur le terrain par la présence d'équipes de jeunes « paires » scionnant les berges du Rhône de la buvette à la pointe jusqu'à la place de l'île, du mois de juin au mois de septembre. Equipés d'un vélo-cargo, de matériel de prévention (affichettes, prospectus, mégotières, black-box, etc), de produits de base (eau, pommes), et reconnaissables par leur t-shirt, ces jeunes ont eu pour mission d'établir un dialogue avec les usagers des berges sur les comportements à risques liés aux diverses consommations mais aussi sur les aspects de salubrité et du vivre-ensemble.



Ce projet, dont l'ARV a été co-pilote avec l'association la Barje et l'EPIC, a eu un bilan très positif et fait l'objet d'un rapport d'activité spécifique, joint en annexe.

La mixité sociale sans cesse croissante incarné par l'important brassage générationnel et social constaté cette année confirme la nécessité et l'importance d'un tel projet dans ce lieu aux caractéristiques si spécifiques. Mais ce succès est rendu possible grâce à certains sacrifices ; en effet, les animations gratuites, la politique de prix accessibles mise en place tout comme la liberté donnée à tout un chacun d'occuper la petite terrasse de la buvette pendant la journée à la manière d'un parc public (simple prélassement, pic-nic, etc), donc en favorisant les différents usages du même espace, diminuent les capacités d'autofinancement du projet (augmentation de la charge de travail, diminution de l'espace disponible pour les clients). Néanmoins, ces politiques permettent à la buvette « À la pointe » de fonctionner en véritable lieu inclusif, où chacun se sent le bienvenu.



Enfin, il faut mentionner que le comité de l'ARV a pour projet de renforcer encore plus cet aspect du projet en 2017, plus précisément au courant de l'hiver 2016-2017. En effet, le comité ambitionne de mettre à disposition sa structure à une association partenaire durant l'hiver, dans le cadre d'une collaboration en cours de discussion avec le Service social de la Ville de Genève. Cette mise à disposition permettrait ainsi de servir de point chaud aux personnes démunies une fois par semaine, par la distribution boissons et repas chauds.

## 2.4. Promotion de la scène culturelle locale et régionale

Un des buts du projet est de promouvoir la scène artistique locale en offrant une programmation riche au cours de l'été, entièrement gratuite pour le public.



Année après année, ce but se concrétise avec la programmation en 2016 de 8 concerts amplifiés, 11 concerts acoustiques et 54 Djs au cours des trois mois d'été, dans une ambiance parfois magique pour les artistes comme pour le public. La grande majorité des animations musicales sont programmées entre 15h et 19h dans un souci de respect du voisinage, notamment les habitants du quartier de Saint-Jean. Seuls 6 événements avec de la musique autorisée jusqu'à 22h ont été programmés durant l'été, et qui ont permis de rythmer la saison avec des temps forts. Les horaires privilégiés permettent également de compléter l'offre culturelle genevoise. En effet, la buvette À la pointe demeure l'un des plus importants lieux d'expression culturelle vivante et diurne à Genève. Cette année, et pour la première fois dans l'histoire du projet, la programmation culturelle a pu bénéficier d'un soutien de la part du Département de la Culture de la Ville de Genève (DCS), permettant de programmer des artistes plus confirmés ou de plus grands groupes que les années précédentes, augmentant de ce fait l'attractivité culturelle du projet.



Le projet a également eu l'opportunité de mettre sur pied des collaborations avec plusieurs acteurs de la scène culturelle genevoises, comme la Cave12, Rock This Town, Bongo Joe, Destress, Ecoutes au Vert ou encore le festival MosEspace. Par ailleurs, à l'instar des années précédentes les cours de Yoga en plein air organisés tous les mardis en fin de journée ont rencontré un grand succès.



Tout comme les années précédentes, À la Pointe aussi pu servir de vitrine pour un artiste local du domaine des arts visuels. En effet, l'ARV a mis au concours la décoration de sa buvette, et ce sont les artistes Nicolas Constantin et Arthur Humerose qui ont réalisé une magnifique fresque au spray, donnant une belle couleur et une belle ambiance au projet 2016



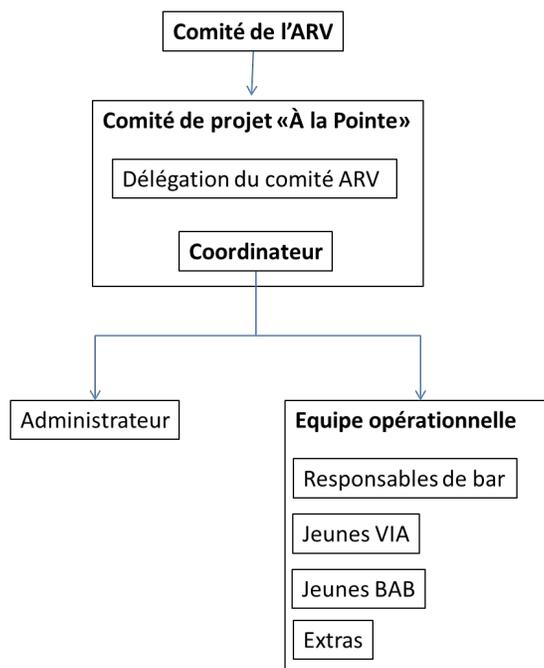
Enfin, la collaboration avec la Bibliothèque municipale de la Jonction a été reconduite avec succès cette année. Cette collaboration a permis de mettre à disposition chaque jour d'exploitation près de 200 ouvrages en libre service (livres pour adultes et enfants, revues, bandes dessinées, etc). Inspirée par le concept de « bibliothèque nomade » mise en place par les bibliothèques municipales, cette bibliothèque éphémère a cette année encore connu un beau succès auprès du public, en particulier durant les heures clames de l'après-midi en semaine.



## Fonctionnement et organisation du projet

### 2.5. Organisation générale

L'organisation générale du projet a été reprise de celle des années précédentes, en apportant certaines améliorations. L'organigramme mis en place pour le projet 2016 a donc été le suivant :



Le comité de l'ARV, qui est le répondant officiel des autorités, fixe les objectifs généraux du projet à la suite de la clôture des rapports d'exploitation de l'année précédente. Un comité de projet « À la Pointe », composé d'une délégation du comité de l'ARV, est alors constitué pour assurer le suivi du projet sur l'année et viser à garantir le respect des objectifs fixés.

Ce comité se réunit fréquemment dès le mois de janvier pour définir les contours plus précis du projet, ses besoins, ainsi que l'échéancier et l'organisation des différentes équipes de travail. Il assume le travail bénévole nécessaire pour les tâches qui ne peuvent pas être réalisées par des personnes employées par l'ARV, par manque de moyens.

Le comité de projet intègre le coordinateur du projet, lui aussi actif à l'année, qui est engagé par l'ARV dans la mesure des moyens disponibles. Cette année, grâce aux ressources dégagées par le projet À la Pointe 2015, le coordinateur a pu être engagé à 50% tout au long de l'année, alors qu'en 2015 cela avait été le cas uniquement durant la période d'exploitation. Ce changement majeur était devenu nécessaire de par le constat que le projet À la Pointe, de par son ampleur, implique un travail toujours plus important et régulier tout au long de l'année. Le travail bénévole du comité de projet a ainsi pu être réduit par rapport aux années précédentes, ce qui était également devenu indispensable pour conserver la nécessaire implication bénévole des membres du comité.

Ainsi, cette année le coordinateur a pu se charger en amont de toutes les demandes d'autorisation nécessaires (exploitation de buvette, événements pour les 6 journées spéciales, et utilisation du domaine public), facilitée par les bonnes relations développées avec les représentants des différents services au cours des années précédentes. Il a assuré également la réalisation des demandes de subventions, la préparation de la carte et les contacts et négociations avec les fournisseurs, la conception de l'aménagement et de l'infrastructure de la buvette, le

recrutement des employés, parmi de nombreuses autres tâches de coordination générale (programmation, projet Lâche pas ta bouée, communication).

Au cours de l'exploitation il a assuré le bon fonctionnement de la buvette et de ses équipes de travail et représenté l'association auprès des partenaires et acteurs institutionnels et privés. Disposant d'un certain degré d'autonomie dans la gestion courante de la buvette, il demeure en communication constante avec le comité de projet et l'administrateur durant l'ensemble de la période. Suite au bilans réguliers du volume de travail effectué par le coordinateur, il s'est avéré que le pourcentage de travail réel de celui-ci s'est établi à 60% et non 50%, de par les nombreuses tâches de son cahier des charges. Par conséquent, les heures supplémentaires effectuées ont été payées et ont donc constitué une dépense non-prévue au budget. Cet expérience montre que pour l'année prochaine, il faudra donc engager le coordinateur à 60% afin de la rémunération prévue corresponde aux heures de travail réelles.

L'administrateur est chargé quant à lui des tâches de mise en œuvre des procédures comptables, gestion des comptes en cours d'exploitation, clôture des comptes, formalités liées à l'engagement de personnel, versement des salaires, et contraction des diverses assurances. Il a la responsabilité des comptes du projet, et prend part à l'élaboration et à la rédaction du rapport d'activité.

**Ressources humaines 2016 :** L'édition 2016 a fonctionné à nouveau de manière semi-professionnelle, avec cette année encore une implication bénévole importante du comité de l'association, toutefois décroissante par rapport à 2015.

Le fonctionnement du projet pour l'édition 2016 s'est ainsi appuyé sur les ressources humaines suivantes :

- 1 comité de projet composé de 6 membres du comité de l'ARV (env. 1x 15% au total), de décembre 2015 à novembre 2016 – bénévolat
- 1 coordinateur à 60% de janvier à décembre 2016 – rémunération ARV
- 1 administrateur à 35% d'avril à octobre 2016 – rémunération ARV
- 3 responsables de bar à 55% de juin à août 2015 – rémunération ARV
- 2 stagiaires VIA (3 mois) à 100%, juin à août 2016 – rémunération VIA
- 4 jeunes en jobs d'été à 40% de juin à août 2016 – rémunération Boite à Boulots
- 3 extras sur appel (env. 3 x 20%) de juin à août 2016 – rémunération ARV

Bilan À la pointe 2016 - Répartition des tâches (heures de travail)														
Tâches	Entités	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	TOTAL
Objectif et budget	Comité de projet	10			8	15	10	2	6	6	6		10	73
	Coordinateur	34	5	8	8	8	8	2			30	20	30	153
Demandes de financement	Comité de projet		5		4							10		19
	Coordinateur		35	58	36	20						30		179
Demandes d'autorisation et assurances	Comité de projet			8	4		11							23
	Coordinateur		30	38	20	5								93
	Administrateur			5		4			2					11
Infrastructure et aménagement	Comité de projet			4	4	18	48	3	5	3	10			95
	Coordinateur			4	20	16	35				35	10	10	130
Mise en place de partenariat	Comité de projet													0
	Coordinateur				12	15	30							57
Programmation	Comité de projet					24	24		5					53
	Coordinateur				20	25	32							77
RH et Engagement de personnel	Comité de projet													0
	Coordinateur				10	5	20				10			45
	Administrateur			6	4			9	12		4			35
Communication	Comité de projet			4	9	18	40	16	13	7		6		113
	Coordinateur				4	8	15	10	10	10		4	10	71
Comptabilité et procédures comptables	Comité de projet						3							3
	Administrateur	10	7		3		20		38	54	30	26		188
Exploitation	Comité de projet								24	20				44
	Coordinateur							104	135	106				345
	Responsables bar + extras							275	345	275				895
	Jeunes BAB et VIA							250	320	250				820
Clôture comptes	Administrateur												10	10
	Coordinateur											6	4	10
Rapport d'activité, attestations et bilans	Comité de projet										10			10
	Coordinateur										10	18	30	58
<b>Total</b>		<b>54</b>	<b>82</b>	<b>135</b>	<b>166</b>	<b>181</b>	<b>296</b>	<b>671</b>	<b>915</b>	<b>731</b>	<b>145</b>	<b>130</b>	<b>104</b>	<b>3610</b>

Bilan À la pointe 2016 - répartition des ressources (heures de travail)														
Entités	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	TOTAL	
Comité de projet	10	5	16	29	75	136	21	53	36	26	16	10	433	
Employés ARV	44	77	119	137	106	160	400	542	445	119	114	94	2357	
Ressources externes	0	0	0	0	0	0	250	320	250	0	0	0	820	
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>82</b>	<b>135</b>	<b>166</b>	<b>181</b>	<b>296</b>	<b>671</b>	<b>915</b>	<b>731</b>	<b>145</b>	<b>130</b>	<b>104</b>	<b>3610</b>	

Bilan À la pointe 2016 - répartition des ressources ( % )														
Entités	DEC	JAN	FEV	MAR	AVR	MAI	JUIN	JUIL	AOU	SEP	OCT	NOV	TOTAL	
Comité de projet	19%	6%	12%	17%	41%	46%	3%	6%	5%	18%	12%	10%	12%	
Employés ARV	81%	94%	88%	83%	59%	54%	60%	59%	61%	82%	88%	90%	65%	
Ressources externes	0%	0%	0%	0%	0%	0%	37%	35%	34%	0%	0%	0%	23%	

Le pourcentage de financement des ressources humaines du projet par les recettes propres de l'ARV s'améliore d'année en année. Toutefois cette année la contribution bénévole de l'ARV a encore été primordiale et conséquente, représentant environ 350h, soit environ 10% des ressources humaines du projet. En guise de comparaison, l'édition 2015 du projet avait nécessité un engagement du comité à hauteur de 650h, soit 25% du total de temps de travail. Cette amélioration s'explique par l'engagement à temps partiel à l'année d'un coordinateur qui, en plus de soulager la charge de travail du comité de l'association, a pu effectuer un travail de détail et de fond devenu indispensable au bon fonctionnement du projet.

Les tâches couvertes bénévolement cette année ont été la communication, les tâches d'ingénierie du son, le pilotage de projet, la mise en place de l'infrastructure, l'aménagement, la communication ainsi qu'une partie de la programmation musicale.

L'engagement à l'année du coordinateur a donc permis cette année d'améliorer considérablement les responsabilités dévolues aux membres bénévoles du comité de projet.

Toutefois la situation n'est pas encore optimale, au vu que certaines tâches extérieures au pilotage de projet ont encore été réalisées par le comité de projet en 2016.

Ainsi en vue du projet 2017, un des objectifs est de pouvoir rémunérer la réalisation des tâches d'ingénierie du son, qui constituent encore une charge importante nécessitant des compétences spécifiques. La recherche de possibilités de financement et d'externalisation de ces tâches sera ainsi un des points sur lequel le comité de projet va se pencher dans le premier trimestre 2017.

La possibilité de rémunérer l'ensemble des tâches de programmation musicale sera également étudiée, toutefois ces tâches pourraient plus facilement être à nouveau réalisées bénévolement l'année prochaine que celles liés à la communication et l'ingénierie du son.

## 2.6. Contexte administratif et autorisations

Au niveau administratif, les changements importants concernant l'exploitation de buvettes culturelles, liés à l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur la Restauration, les Débits de Boissons, l'Hébergement et les Divertissements (LRDBHD) au 1er janvier 2016 ont entraînés des incertitudes sur la possibilité de réaliser le projet en début d'année 2016. Toutefois, au vu de l'autorisation de buvette permanente accessoire qu'À la Pointe avait reçue depuis 2013, l'exploitation a finalement pu se dérouler grâce à l'autorisation 2015 sous le régime transitoire d'application de la nouvelle loi. La levée de ces incertitudes a toutefois nécessité de nombreuses heures de travail et de discussions avec le Service du Commerce (SCOM) de l'Etat de Genève.

Outre l'autorisation d'exploiter dépendante du SCOM, trois autres types d'autorisations ont été nécessaires pour permettre la réalisation du projet en 2016. Ces autorisations étaient les suivantes :

- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour l'exploitation d'une buvette pendant la période d'exploitation (juin – août), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Autorisation d'occuper le domaine privé de l'Etat de Genève pour le stockage de matériel pendant la période d'hivernage (septembre– mai), délivrée par l'Office des Bâtiments (OBA) de l'Etat de Genève
- Sept autorisations d'organiser des événements ponctuels (concerts jusqu'à 22h avec musique à 93 dB(A), délivrées par le Service de la sécurité et des espaces public (SSEP) de la Ville de Genève

En vue de l'exploitation 2017, une des tâches prioritaires du comité de projet à l'automne 2016 sera d'établir les prises de contacts avec les services impliqués (SCOM / Etat GE) et du Service de la Sécurité et de l'Espace Public (SSEP / Ville de Genève) concernant les autorisations liées à l'exploitation courante et événementielle de la buvette. Une assise administrative stable et acquise très en amont de l'exploitation est en effet un point capital pour valider la tenue du projet et permettre de se consacrer à sa préparation concrète.

Les conditions d'octroi des autorisations dépendant de l'OBA sont quant à elles claires et nécessiteront donc simplement d'être requises en temps voulu selon un canevas connu.

## 2.7. Communication

La programmation culturelle a pu être diffusée cette année encore à travers un certain nombre de supports, notamment les agendas culturels estivaux de la Ville de Genève. Cet outil demeure essentiel dans la perspective de mixité sociale chère à l'ARV car il permet d'atteindre une population moins connectée aux outils numériques. De plus, cette année l'ARV a été sollicitée par deux points d'informations de Genève Tourisme. Cet intérêt pour « À la pointe » et sa programmation culturelle de la part de cet organe de promotion touristique représente un atout pour ce projet, tout comme pour notre ville. En effet, la buvette peut ainsi profiter d'une clientèle supplémentaire et de

ce fait augmenter son chiffre d'affaire. D'un autre côté cette mise en avant représente une offre touristique intéressante, attractive et gratuite pour les visiteurs (détente, offre culturelle et baignade urbaine) participant au rayonnement de notre ville.

La communication s'est également appuyée sur les réseaux sociaux, les plateformes Internet ainsi que sur les affichettes. Différente des autres outils, la communication sur les réseaux sociaux nécessite une stratégie claire, identifiable et cohérente. Cette année, cette communication numérique réalisée bénévolement a été plutôt efficace, l'audience sur nos trois vecteurs au sein du réseau social Facebook ayant augmenté d'environ 25% au cours de l'été 2016, pour atteindre 4500 « like » sur la page À la Pointe, 2700 « amis » du profil de l'ARV, et 3300 membres du groupe « Un été à la Pointe de la Jonction. Cependant, par manque de ressources humaines de nombreuses tâches et idées de communication n'ont pas pu être mises en place au cours de l'été 2016.

Au niveau des médias traditionnels, le projet a bénéficié tout comme l'année dernière d'une bonne visibilité grâce à l'intérêt de certains médias et institutions. La buvette « À la pointe » a ainsi été le sujet d'un reportage diffusé sur Léman Bleu<sup>2</sup>, de sujets sur les radios OneFM et Radio Vostok<sup>3</sup>, d'un grand article dans le 20minutes Friday<sup>4</sup>, ainsi que de petits articles dans les journaux La Tribune de Genève et Le Courrier.

Au niveau des médias et agendas numérique, À la Pointe a bénéficié de nombreux relais sur différentes plateformes telles que Carpediem.ch, Darksite.ch/Ladecadanse, Italic Magazine, Portails Events Reaggae, donnant globalement une présence importante sur le web.

## 2.8. Infrastructure et matériel

Cette année, des améliorations importantes du matériel et de l'infrastructure ont été réalisées, grâce aux soutiens spécifiques de deux bailleurs de fonds, la Loterie Romande (LORO) et la Fondation pour les lieux de culture émergente (FPLCE).

### Amélioration du matériel du projet – Don LORO

Suite à une demande faite au cours de l'été 2015, la Loterie Romande a attribué au projet À la Pointe un don de 20'000.- à des fins d'achat de matériel qui manquaient au projet.

Il s'agissait principalement de matériel de sonorisation, de verres lavables, ainsi que de divers petit matériel. Le matériel acquis par le projet dans ce cadre a constitué une plus-value indéniable, qui pourra servir sur le long terme au projet.

### Couvert de scène, banc scénique et raccordement à l'eau potable et les eaux usées – Subvention FPLCE

Grace au soutien de la Fondation pour les Lieux de Culture Emergente d'un montant de 37'775.-, (FPLCE), l'ARV a pu financer trois nouveaux éléments importants de son infrastructure.

Tout d'abord, un couvert pour la scène a pu être installé, permettant de protéger les artistes et le matériel du soleil et des intempéries, ce qui était devenu indispensable pour la sauvegarde du matériel de sonorisation et pour l'accueil des artistes.

<sup>2</sup> <http://www.lemobleu.ch/Scripts/Modules/CustomView/List.aspx?idn=9990&name=ReplaySearch&VideoID=29992&EmissionID=17450>

<sup>3</sup> <https://www.mixcloud.com/RadioVostok/la-quotidienne-patrick-naef-pr%C3%A9sident-de-lassociation-arv-interview/>

<sup>4</sup> <http://www.friday-magazine.ch/ro/2016/06/11/tellement-bucolique.html>



D'autre part, un banc scénique entièrement en bois a été réalisé sur un talus précédemment inutilisable. Ce banc a permis d'offrir un nouvel espace pour le public, avec un point de vue particulièrement beau sur le Rhône, la buvette et les falaises de Saint-Jean. Ce banc a été très apprécié par le public qui s'est rapidement approprié ce nouvel espace.



Enfin, le point très important du raccordement à l'eau potable, l'eau usée et la mise en souterrain du raccordement électrique de la buvette a pu être réalisé, toutefois pas avant l'ouverture de la saison mais finalement en décembre 2016, suite à quelques difficultés administratives pour l'obtention de l'autorisation de construire pour ces travaux. Ces raccordements étaient primordiaux pour pouvoir travailler de façon plus indépendante et répondre pleinement aux normes d'une buvette estivale, et constitue une grande plus-value pour le projet pour les années à venir. Ci-dessous voici quelques photos des travaux effectués :





## 4. Bilan financier

### 4.1. Présentation générale

Cette année, la comptabilité de la pointe est bouclée à l'équilibre. Les produits totalisent un montant de 262'198 frs et les charges s'élèvent à 262'198 frs. Ce résultat s'explique par la contribution de ARV en fin de saison afin de garantir l'équilibre du projet ; cette année ce montant est de 1'486frs et provient des fonds de l'association.

Avec l'augmentation des charges et des recettes, ainsi que le développement du projet, la comptabilité est désormais générée sur le logiciel banana. Le plan comptable a également été revu afin d'en faciliter la lecture et l'appréciation des résultats.

L'implication bénévole du comité de l'association représente 12% des heures totales de travail, soit 433 heures. Estimé à 15'155chf, ce montant n'a pas été inclus dans les résultats d'exploitation du projet pour des raisons comptables. Afin de refléter cette implication bénévole importante, ce montant est pris en considération dans les analyses du présent chapitre.

Cette année encore, le projet fonctionne grâce aux subventions des différentes entités qui nous soutiennent. Deux types de subventions sont accordés :

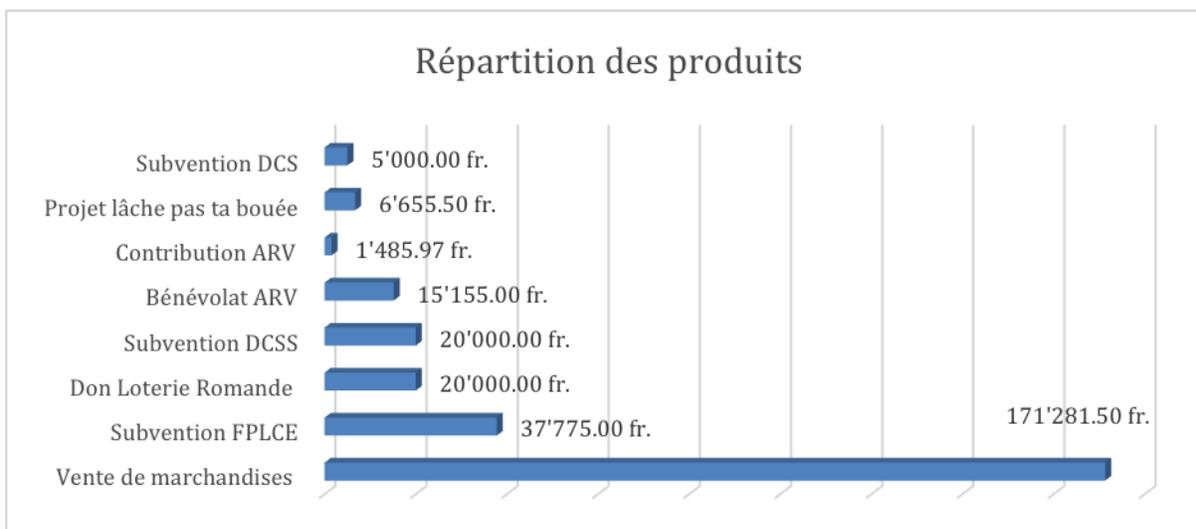
- celles pour le fonctionnement du projet ; l'ARV a contribué au projet financièrement et en nature. Le DCSS a renouvelé son soutien alors que le DCS a été sollicité pour la première année. Ce nouveau financement a permis d'améliorer la qualité de la programmation de concerts à la buvette. L'apport du projet de prévention « Lâche pas ta bouée », co-piloté par l'ARV, a permis de contribuer à une partie des charges que ce projet fait peser sur le fonctionnement de la buvette. Ensemble, ces entrées représentent près de 18% des produits.

Subventions de fonctionnement	
Contribution ARV - Garantie de déficit	1'485.97 fr.
Bénévolat ARV	15'155.00 fr.
Subvention DCSS	20'000.00 fr.
Subvention DCS	5'000.00 fr.
Projet lâche pas ta bouée	6'655.50 fr.
<b>Total</b>	<b>48'296.47 fr.</b>

- celles pour le développement du projet (Don Loterie Romande, Subvention FPLCE), sous forme d'investissement dans du mobilier, du financement du raccordement à l'eau ou de l'achat d'un système de sonorisation pour l'accueil des groupes à la pointe. Ces subventions représentent près de 22 % des produits du projet.

Subvention d'investissement	
Don Loterie Romande	20'000.00 fr.
Subvention FPLCE	37'775.00 fr.
<b>Total</b>	<b>57'775.00 fr.</b>

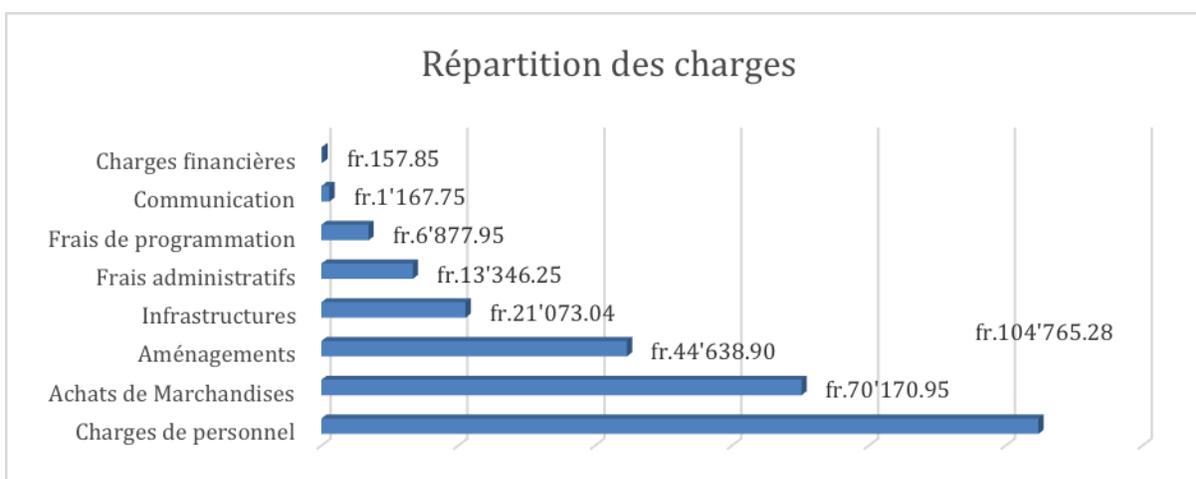
Ci-dessous une répartition des différents produits perçus pour 2016.



La part prépondérante des produits du projet est représentée par les recettes liées aux consommations, totalisant plus de 62% des entrées. En soustrayant les subventions accordées pour les projets exceptionnels (LORO et FPLCE), ce pourcentage grimpe à près de 78%, ce qui démontre un autofinancement croissant bien qu'encore insuffisant. Néanmoins, la tendance observée ces dernières années permet d'espérer un autofinancement à l'horizon 2019. Le bénévolat effectué par les membres du comité de l'association représente près de 6% des produits du projet.

La marge sur les consommations est de 2,44. Ce qui signifie que chaque produit acheté 1 franc est revendu par la suite 2,44 francs. Ce ratio est relativement bas comparé au taux généralement admis dans la branche qui est supérieur à 3. Ce faible taux s'explique par la qualité des produits proposés et par la politique de prix accessible guidant le projet.

Ci-dessous une répartition des principales charges pour 2016.



Les charges sont réparties en sept catégories comptables. Les salaires représentent 40 % des dépenses du projet et les achats de produits 27 %. Les frais d'aménagements et d'infrastructure pour 2016 sont liés à la construction du couvert et du banc scénique, ainsi qu'au raccordement de la buvette à l'eau. Les frais administratifs regroupent les dépenses liées aux autorisations d'exploitation et à la location de la parcelle. Les frais de programmations regroupent les charges liées à programmation des groupes et Djs (artistique principalement musicale), mais ne comportent pas les cachets versés aux musiciens. Ces cachets se retrouvent sous la rubrique charges de personnel.

Le tableau ci-dessous compare les subventions d'investissement à l'investissement global. Il en résulte que les investissements ont été financés à 88% par les subventions et le 12% restant a été assuré par les recettes de la buvette.

Subventions d'investissement		Investissements	
Don Loterie Romande	20'000.00 fr.	Aménagements	44'638.90 fr.
Subvention FPLCE	37'775.00 fr.	Infrastructures	21'073.04 fr.
Total	57'775.00 fr.	Total	65'711.94 fr.
Pourcentage	88%	Pourcentage	100%

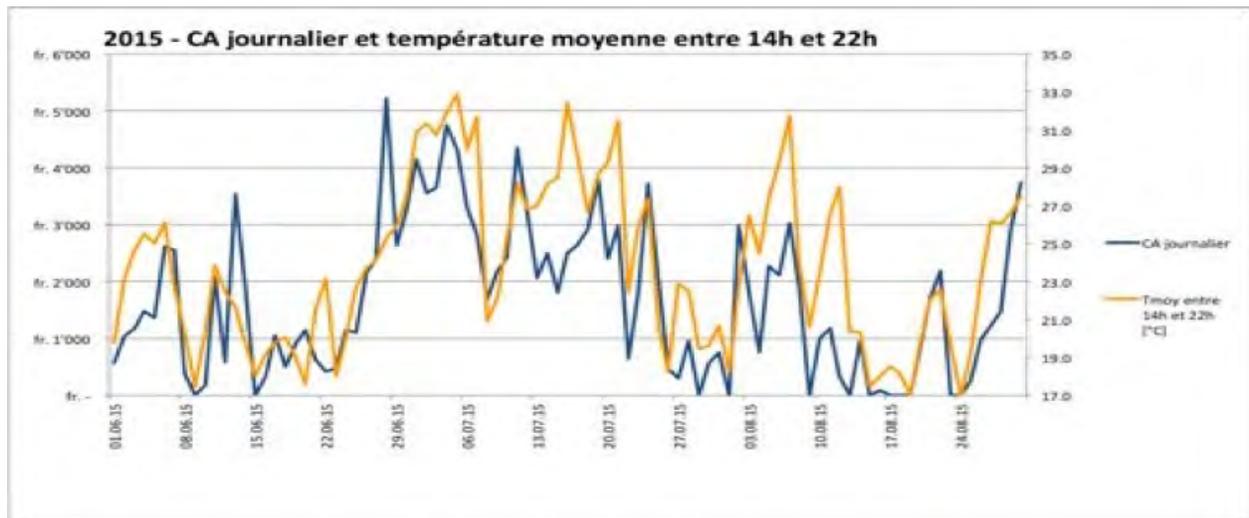
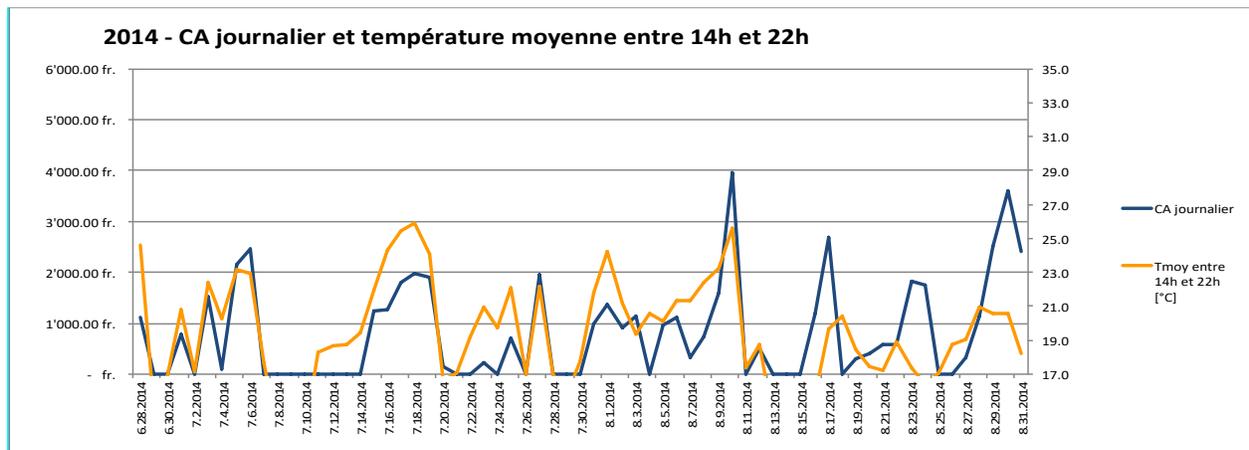
Le tableau ci-dessous récapitule quelques éléments statistiques du projet 2016 :

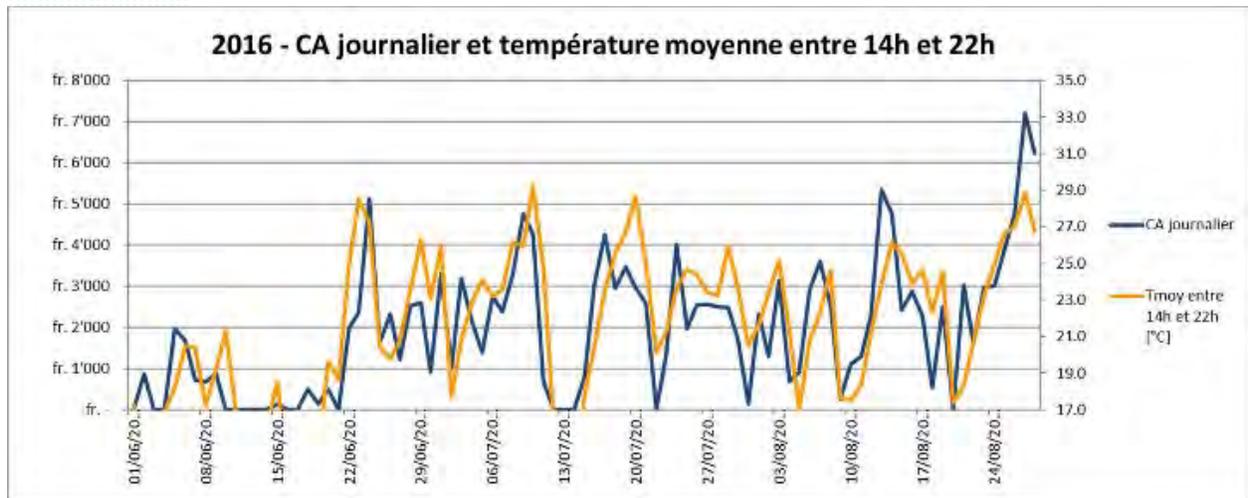
Récapitulatif statistiques		
	Jours	CHF
Nombre de jours saison 2016	91	100%
Nombre de jours fermés	17	19%
Nombre de jours ouverts	74	81%
Chiffre d'affaire (CA) budgété par jour		1'460.00 fr.
CA total saison 2016		171'281.50 fr.
CA moyen saison		1'882.21 fr.
CA moyen par jour ouverts		2'314.61 fr.

Sur 91 jours ouvrables, le projet a ouvert sa terrasse 74 jours, soit un taux d'ouverture de 81%. Le chiffre d'affaires (CA) budgété de 1'460CHF/jour a largement été dépassé et se situe à près de 1'882CHF/jour. En ne considérant que les jours ouverts effectifs, ce chiffre grimpe à 2'314CHF/jour. La différence entre le CA estimé et celui réalisé ne se reflète pas dans le bilan final, à l'équilibre grâce à l'apport de l'association. Ceci s'explique notamment par l'augmentation en cours de saison de certains postes du budget et l'apparition de nouvelles charges. Ces chiffres témoignent néanmoins de la réussite grandissante du projet aidé par de bonnes conditions météorologiques, le travail de l'association et la renommée croissante de la buvette.

## 4.2. Risques pour la pérennisation du projet

Le principal risque pesant sur la pérennisation du projet relève toujours des conditions météorologiques. En effet, au-delà de l'ensoleillement, l'affluence et le CA sont largement tributaires de la température ambiante. D'une année à l'autre, les différences peuvent être importantes. Ces variations sont illustrées au travers des tableaux ci-dessous. Ils mettent en perspective les températures journalières avec le CA en comparant trois étés aux conditions météorologiques variées, soit 2014, 2015 et 2016;





À la lumière de ces analyses, le comité de l'ARV a décidé en 2016 de transformer le fonds « Assurance intempéries À la pointe » créé en 2015 en un fonds dénommé « À la pointe » dédié exclusivement à absorber d'éventuels déficits en fin d'exploitation pouvant être notamment liés aux mauvaises conditions météorologiques comme ce fût le cas en 2014. De cette manière, l'association tente d'œuvrer dans le sens d'une politique financière prudente et développe une vision de gestion à moyen-terme. Suite à l'exploitation 2016, ce fonds a dû être sollicité à hauteur de 1'486CHF ce qui démontre l'utilité de ce fonds alors même que les conditions météorologiques de l'été ont été favorables dans l'ensemble.

### 4.3. Résultats d'exploitation 2016

#### COMPTE DE RESULTAT PAR SEGMENTS POUR L'EXERCICE 2016

##### PRODUITS

	A la pointe
Cotisations	
Vente de marchandises	171 281.50
Recette soirées	
Autres recettes	
Don Loterie Romande	20 000.00
Subvention FPLCE	37 775.00
Subvention DCS	5 000.00
Subvention DCSS	20 000.00
Projet lâche pas la bouée	6 655.50
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>260 712.00</b>

##### CHARGES

	A la pointe
Achats de marchandises - Boissons	58 272.40
Achats de marchandises - Nourriture	11 898.55
Honoraires	
Charges de personnel	104 765.28
Autorisations	530.00
Loyers	7 348.95
Consommables	358.10
Assurances	818.50
Licences, updates	1 037.25
Réunions	293.50
Divers	2 959.95
Programmation - Frais Suisa	202.95
Programmation - Djs	3 775.00
Programmation - Groupes	1 500.00
Programmation - Associations	1 400.00
Aménagement terrasse	5 025.95
Aménagement bar	6 440.40
Aménagement électricité, eau	33 172.55
Container frigo	5 188.40
Matériel Bar	6 715.64
Matériel Son	9 169.00
Communication	1 167.75
Cotisations associations	
Charges financières	157.85
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>262 197.97</b>
<b>Bénéfice et Perte avant provision</b>	<b>- 1 485.97</b>
Contribution ARV - Garantie de déficit	1 485.97
<b>Bénéfice et Perte</b>	<b>0.00</b>

ANNEXE :

1. Liste des associations partenaires

- Noé21
- Association pour la sauvegarde du Léman
- Déclaration de Bern
- Asamba
- Codap
- Ayuni
- Utopie Nord Sud
- Asso Annie
- Provélo
- La team du petit guerrier